



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 4 octobre 2022 à 18 h 15 en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec)

Sont présents: Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Gabrielle Labbé, conseillère
Monsieur Pierre-Yves L'Heureux, conseiller
Monsieur Kim Comeau, conseiller
Monsieur Denis Ladouceur, conseiller
Madame Nancy Forget, directrice générale
Madame Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière
Madame Tanya Massabni, greffière adjointe

2022-10-251 1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION (01-2120)

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil présents reconnaît qu'un avis de convocation à cette séance leur a été notifié conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil sont présents.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé de la séance extraordinaire du conseil municipal du 4 octobre 2022 avec l'insertion, après le point 2, du point intitulé "Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges - Souper des maires de l'Île Perrot - Autorisation de participation (01-2550)" et l'ajustement de la numérotation des points subséquents en conséquence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2022-10-252 2. DÉLÉGATION DE POUVOIR - SIGNATURE DE CHÈQUES (01-2170)

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-08-227 autorisant madame Ramin Jawanda, directrice des finances et trésorière, à signer les chèques et les effets négociables de la Ville;

CONSIDÉRANT le départ de madame Jawanda en date du 29 septembre 2022.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Ladouceur, appuyé par la conseillère Gabrielle Labbé et résolu:

QUE les fonctionnaires suivants soient autorisés à signer, conjointement avec le maire, ou en son absence le maire suppléant, tous les chèques tirés sur tous les comptes de banque de la Ville ainsi que tout autre effet bancaire de la Ville:

- Nancy Forget, directrice générale; ou
- Yvan De Lachevrotière, directeur général adjoint; ou
- Lefranc Neptune, chef de division finances.

QUE les signatures puissent se faire par impression numérique.

QUE la présente résolution abroge la résolution numéro 2020-08-227.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2022-10-253 3. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-SOULANGES - SOUPER DES MAIRES DE L'ÎLE PERROT - AUTORISATION DE PARTICIPATION (01-2550)

IL EST proposé par la conseillère Nancy Pelletier, appuyé par le conseiller Marc Deslauriers et résolu:

D'AUTORISER l'achat de 6 billets de participation à l'évènement "Souper des maires de l'île Perrot", organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges, qui se tiendra le 6 octobre 2022 au club de golf Windmill Heights.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 708,67 \$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-110-00-311.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2022-10-254 4. CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS - DEMANDE D'ANNULATION DE CARTE (04-4800)

CONSIDÉRANT le départ de la directrice des finances et trésorière.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Ladouceur, appuyé par le conseiller Pierre-Yves L'Heureux et résolu:

D'AUTORISER monsieur Lefranc Neptune, chef de division finances, à faire une demande à Desjardins en vue de l'annulation de la carte Visa au nom de "Ramin Jawanda - Ville de L'Île-Perrot", à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution et à détruire la carte annulée et les chèques qui y sont rattachés le cas échéant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion 5. RÈGLEMENT NUMÉRO 712-1 - DÉLÉGATION DE POUVOIRS ET RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES: MODIFICATION DE DIVERSES DISPOSITIONS - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET (07-2500)

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), la conseillère Gabrielle Labbé donne avis de motion de l'intention de soumettre pour adoption, à une séance subséquente, le règlement numéro 712-1 intitulé "Règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs et les règles de contrôle et de suivi budgétaires numéro 712 afin d'en modifier diverses dispositions telles que celles visant les fonctionnaires désignés pour agir comme remplaçants" et dépose le projet de règlement.

2022-10-255 6. PLAN DIRECTEUR DE CIRCULATION - SENS UNIQUE SUR LA RUE DES ÉRABLES - AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION 2020-10-297 (20-3100)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'amender la résolution numéro 2020-10-297 adoptant le plan directeur de circulation afin de confirmer la conversion d'une partie de la rue des Érables à un sens unique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre-Yves L'Heureux, appuyé par le conseiller Marc Deslauriers et résolu:

DE MODIFIER la résolution numéro 2020-10-297 en y ajoutant, à la fin, les paragraphes suivants:

QUE la circulation soit à sens unique, en direction sud, sur la partie de la chaussée de la rue des Érables comprise entre la 23e Avenue et la 24e Avenue, et ce, lorsque le trajet de la ligne 42 de bus d'exo aura été modifié pour le permettre.

QUE ce sens unique soit indiqué au moyen d'une signalisation appropriée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'étant présent, la période de questions n'a donc pas lieu.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance levée à 18 h 20.

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU 11 OCTOBRE 2022

(Original signé)

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

(Original signé)

ZOË LAFRANCE
DIRECTRICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE